



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ANEMF appelle les étudiants en médecine à la mobilisation !

*Le projet de loi qui sera examiné à l'Assemblée Nationale dans moins de 15 jours est inquiétant de constance : face à la contestation et aux demandes légitimement exprimées par les jeunes, Marisol Touraine a fait le choix de l'enlisement. Pour les étudiants en médecine, la coupe est pleine. Abandonnés par un pouvoir politique qui refuse de prendre conscience de l'ampleur du malaise, ils manifesteront à Paris le 15 mars prochain.*

Au terme de mois de discussion, le constat est amer. Si la voix des étudiants en médecine a souvent été portée, elle a rarement été entendue. Le projet de loi porté par Marisol Touraine maintient le cap qui a toujours été le sien : **il s'obstine dans une voie qui ne servira l'intérêt de personne, et certainement pas celui des patients.**

**Qui peut encore penser qu'une gouvernance renforcée des ARS répondra aux défis de l'organisation des soins ?** La tutelle administrative n'est pas un repoussoir idéologique : elle a simplement fait la preuve de son inefficacité. En organisant un conventionnement régional et en contraignant les ARS à définir elles-mêmes les conditions de prise en charge dans chaque territoire, le projet de loi de santé amorce la mise à sac des soins de proximité. **Aujourd'hui, les étudiants en médecine appellent la ministre à entendre l'évidence : pour répondre aux besoins de santé, il faut rendre leur place aux professionnels !**

**Qui peut encore penser que la généralisation du tiers-payant répondra aux défis de l'accès aux soins ?** En s'obstinant dans l'affichage politique, le ministère joue un jeu dangereux. Parce qu'il est techniquement très complexe et parce qu'il ouvre la porte à toutes les dérives dans le financement du système de santé, le tiers-payant généralisé donnera naissance à une situation plus grave encore que celle qu'il prétend traiter. **Pour lutter contre le renoncement aux soins, Marisol Touraine ne doit pas reculer : elle doit, au contraire, étendre le tiers-payant à ceux qui en ont le plus besoin.**

**Qui peut encore penser que la redéfinition des compétences de chacun ne se fera sans personne ?** Parce qu'il laisse les professionnels de santé en dehors de tout processus de décision, le projet de loi manque l'occasion d'être ambitieux. Il porte l'idée fausse que les compétences peuvent être réparties à la volée, sans aucune considération pour les conséquences concrètes et quotidiennes. Les étudiants en médecine ne réclament pas le monopole du vaccin contre la grippe : ils refusent, en revanche, de voir la question du transfert de compétences traitée avec tant de légèreté !

**Qui peut, enfin, prétendre amorcer le renouveau du système de santé sans porter attention à ceux qui en seront les acteurs ?** La formation médicale se fragilise : l'hôpital assure difficilement sa mission, et il peine à accompagner les étudiants en médecine. Année après année, la pression se reporte sur une période d'entrée dans la vie professionnelle sans cesse plus laborieuse. **Si la ministre n'a pas le courage politique de proposer enfin des réponses, elle devra en assumer la responsabilité pour l'avenir.**

**Après des mois de discussion, l'ANEMF déplore l'attitude jusqu'au-boutiste d'un ministère qui n'a jamais su prendre la mesure du malaise social que son projet de loi avait créé. L'ANEMF appelle l'ensemble des étudiants en médecine à se mobiliser contre le projet de loi de santé en participant dès à présent à des actions locales dans toutes les villes de France et en manifestant aux côtés des structures jeunes le 15 mars prochain. Les milliers de voix qui résonneront dans les rues de Paris ce jour-là seront celles d'une génération dont les attentes sont grandes : nous n'accepterons pas plus longtemps d'être les témoins d'un jeu d'esquive politique élevé en art de gouverner.**

Pour l'ANEMF,  
Sébastien Foucher, président

#### Contacts presse :

Sébastien FOUCHER  
Président de l'ANEMF  
Tel : 06 50 38 64 94  
president@anemf.org

François-Antoine CASCIANI  
Chargé des Problématiques Professionnelles  
Tel : 06.74.83.85.16  
profession@anemf.org

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.  
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.  
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.  
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*